



12 novembre

publié le 19/10/2021

Madame, Monsieur,

Le collège Arthur Rimbaud est dans la démarche d'auto-évaluation pour aboutir à la réécriture du projet d'établissement.

Mme La Rectrice de l'Académie de Poitiers autorise les établissements scolaires du 2nd degré qui sont dans cette démarche à banaliser la journée du 12/11 pour que les équipes travaillent collectivement.

Après avis des membres du conseil d'administration et autorisation de Monsieur le Directeur Académique notre collège sera en banalisation le vendredi 12 novembre.

Un accueil minimum sans cours, pour les élèves qui ne peuvent rester seuls à la maison, est assuré. Nous vous demandons de nous indiquer la présence de votre enfant avant le 9 novembre à l'adresse suivante :
ce.0860019d@ac-poitiers.fr

Je vous remercie et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Cyrille SAVARY



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.